



Le 18 mars 2026

TABLE DES MATIÈRES

BUDGET

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

SOINS DE SANTÉ / HEALTH CARE

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

BUDGET

M. Savoie

L'hon. M. D'Amours

M. Savoie

L'hon. M. D'Amours

M. Savoie

L'hon. M. D'Amours

M. Savoie

L'hon. M. Legacy

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M. Savoie

L'hon. M. Legacy

M. Savoie

L'hon. M. Legacy

M. Savoie

L'hon. M. Legacy

M. Savoie

L'hon. M. Legacy

SOINS DE LONGUE DURÉE / LONG-TERM CARE

M^{me} M. Johnson

L'hon. M^{me} Boudreau

M^{me} M. Johnson

L'hon. M^{me} Boudreau

M^{me} M. Johnson

L'hon. M^{me} Boudreau

UNIVERSITÉS / UNIVERSITIES

M. Coon

L'hon. M. D'Amours

M. Coon

L'hon. M. D'Amours

ÉNERGIE / ENERGY

M^{me} Mitton

L'hon. M. Legacy

M^{me} Mitton

L'hon. M. Legacy

SOINS DE SANTÉ / HEALTH CARE

M. Hogan

L'hon. M. Dornan

M. Hogan

L'hon. M^{me} Holt



[Original]

BUDGET

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Bonjour, comme toujours.

[Traduction]

Madame la présidente, voici le bilan triste et tragique de la gestion financière du gouvernement actuel. Par triste et tragique, j'entends triste et tragique pour les gens du Nouveau-Brunswick. Les parlementaires du côté du gouvernement ont promis des budgets équilibrés pour chacune des quatre années de leur mandat. Ils ont commis, dans l'établissement des coûts de leur plateforme, une erreur de comptabilité de 1 milliard de dollars qui a été confirmée. Ils ont ensuite abandonné l'objectif d'équilibrer le budget chaque année pour ne viser des budgets équilibrés que dans les exercices pour lesquels ils seraient pleinement responsables. Nous constatons maintenant qu'ils abandonnent l'objectif d'équilibre budgétaire pour toutes les années restantes de leur mandat. Le budget est largement dénoncé comme un exemple de mauvaise gestion et d'irresponsabilité.

La première ministre avait-elle réellement l'intention d'équilibrer les comptes, ou s'agissait-il d'une promesse sans valeur? Merci, Madame la présidente.

L'hon. Mme Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Le budget que nous avons présenté fait quelque chose auquel les gens d'en face ne sont peut-être pas habitués. Il s'attaque à des années de sous-investissement en santé et accorde la priorité aux gens du Nouveau-Brunswick — non pas aux banquiers ni aux créanciers de New York, mais bien aux gens du Nouveau-Brunswick. Il permettra d'offrir le genre de soins de santé que ces derniers recherchent en accordant la plus importante augmentation budgétaire en santé à nos professionnels de la santé les plus estimés, dans toutes les régions de la province, afin que les gens du Nouveau-Brunswick reçoivent les soins qu'ils méritent de la part d'un gouvernement qui se soucie d'eux et des personnes qui prennent soin d'eux.

Nous devons nous sortir de la situation difficile qu'a créée le gouvernement précédent. Nous y arriverons en investissant dans notre système de santé et en transformant la façon dont nous fournissons les soins, dont nous attirons et nous recrutons des professionnels qui prennent soin des gens du Nouveau-Brunswick, ainsi que les outils et les infrastructures qu'ils utilisent. Notre gouvernement ne le fera pas aux dépens des gens du Nouveau-Brunswick. Nous accordons la priorité aux gens du Nouveau-Brunswick.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Madame la présidente, c'est précisément aux dépens des gens du Nouveau-Brunswick que le tout se fera. Nous

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

discuterons des calculs des Libéraux en matière d'investissements en santé. Nous en parlerons plus tard.

Madame la présidente, le déficit du budget de l'année dernière s'élève maintenant à 1,4 milliard de dollars, après une estimation initiale de 550 millions de dollars. Cela représente un dépassement de dépenses de l'ordre de 1 500 \$ par personne du Nouveau-Brunswick. Le gouvernement a raté sa cible budgétaire de près du triple. Dans un contexte marqué par un accès plus limité aux soins primaires, un rendement insuffisant, le chaos dans notre système d'éducation et une diminution de l'abordabilité pour les gens du Nouveau-Brunswick, comment le gouvernement et la première ministre peuvent-ils justifier un dépassement de 1,4 milliard de dollars de leur propre budget sans rien obtenir en contrepartie? Merci, Madame la présidente.

[Original]

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton Sud-Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Notre gouvernement est ici pour appuyer les gens du Nouveau-Brunswick et répondre à leurs priorités. Nous avons investi dans les soins de santé et des cliniques collaboratives. L'ancien gouvernement n'a pas su ouvrir de cliniques, malgré ses promesses. Il n'a ouvert aucune clinique. Au cours de sa première année au pouvoir, notre gouvernement a ouvert 11 cliniques. Cette année, nous en ouvrirons 12, car nous investissons dans les priorités des gens du Nouveau-Brunswick.

Du côté du chef de l'opposition officielle, la préférence serait d'annuler tous les contrats que nous avons signés. Par exemple, les membres du personnel infirmier ont un bon contrat qui leur accorde le respect qu'ils méritent et assure leur maintien en poste. Le chef de l'opposition officielle voudrait leur enlever le contrat. Il y a un contrat concurrentiel à l'échelle nationale pour les médecins de famille, et celui-ci les incitera à venir travailler ici pour soigner les gens du Nouveau-Brunswick. Le chef de l'opposition dit : Non, non, non, je veux déchirer le contrat ; je ne veux pas investir dans les soins de santé des gens du Nouveau-Brunswick. Nous avons constaté que notre gouvernement accorde la priorité à la santé...

[Traduction]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Je suis reconnaissant de la réponse, Madame la présidente, car elle révèle encore une fois qui est réellement la première ministre. Elle est incapable d'assumer la responsabilité de quoi que ce soit. Elle cherche à rejeter la responsabilité sur tout et sur tout le monde. Toutefois, je vais vous dire que si le gouvernement actuel avait vraiment fait ouvrir ou construire 11 nouvelles cliniques de soins collaboratifs, s'il avait vraiment retiré 14 000 personnes de la liste d'attente au lieu d'en ajouter 40 000 et s'il l'avait fait tout en équilibrant le budget comme il



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

l'avait promis, nous aurions une discussion bien différente, Madame la présidente — bien différente.

Bon, voici la question que je veux poser à la première ministre. Nous constatons un déficit de 1,4 milliard de dollars pour l'exercice précédent. Aucun progrès n'a été réalisé au chapitre de la responsabilité financière. Tout le monde dit que la situation actuelle n'est pas viable. Que peut dire la première ministre aux gens du Nouveau-Brunswick pour les convaincre que le gouvernement respectera bel et bien le budget pour l'exercice à venir? Le budget précédent a été dépassé de près du triple.

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Notre gouvernement a écouté les gens du Nouveau-Brunswick, et ils nous ont dit qu'ils veulent que nous fournissions les soins de santé qu'ils méritent. Ils veulent une vie plus abordable. Nous avons la capacité de faire en sorte que les gens du Nouveau-Brunswick n'aient pas à assumer les échecs des gouvernements précédents.

Voilà pourquoi nous investissons afin d'améliorer les soins de santé pour les gens du Nouveau-Brunswick, notamment grâce aux 11 nouvelles cliniques, aux 12 cliniques que nous ouvrirons cette année, ainsi qu'aux technologies relatives aux soins de santé dont ont besoin les gens du Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'un investissement de 50 millions de dollars pour l'exercice à venir. Nous veillons à ce que les patients n'aient qu'à raconter leur histoire une seule fois pour que l'information soit entrée dans le système et que tous les professionnels de la santé puissent leur fournir des soins de façon efficace.

De plus, nous rendons la vie plus abordable pour les gens en retirant 98 millions de dollars des factures d'électricité. Les gens d'en face ne se soucient pas des gens et ne leur auraient pas donné une aide du genre, car ils ne s'intéressent qu'aux résultats financiers. Nous nous intéressons aux résultats financiers des gens du Nouveau-Brunswick et nous ferons les investissements pour les protéger.

SOINS DE SANTÉ / HEALTH CARE

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Eh bien, Madame la présidente, nous verrons à quel point les gens du Nouveau-Brunswick sont reconnaissants envers le gouvernement actuel lorsque viendra le temps de payer la facture.

En décembre dernier, à la Chambre, j'ai demandé à la première ministre et au ministre de la Santé d'étayer leurs affirmations selon lesquelles ils avaient retiré 14 000 personnes de la liste d'attente pour un fournisseur de soins primaires. Nous avons des preuves démontrant que, à ce moment-là, 24 000 personnes avaient plutôt été ajoutées à la liste d'attente. La première ministre ne pouvait pas répondre à la question ; elle a donc laissé son ministre de la Santé le faire. Il a donné une réponse inexacte qui traitait de la croissance démographique. Moins d'un mois plus tard, les gens d'en face ont révélé que le

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

nombre réel de personnes du Nouveau-Brunswick sur la liste d'attente pour accéder à des soins de santé primaires s'élevait à 40 000, et non à 14 000, comme ils l'avaient affirmé ici même à la Chambre. La première ministre ou le ministre de la Santé prendront-ils la parole et admettront-ils qu'ils n'ont pas fourni aux gens du Nouveau-Brunswick les bons renseignements ou qu'ils n'étaient tout simplement pas au courant? Merci, Madame la présidente.

[Original]

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton Sud-Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Notre gouvernement a comme priorité d'améliorer l'accès aux soins de santé pour les gens du Nouveau-Brunswick. La situation était désastreuse en raison du manque d'action et du manque de respect de l'ancien gouvernement, qui a fait des réductions draconiennes. Notre gouvernement a investi dans le personnel infirmier, dans les médecins de famille et dans la formation de ces professionnels. Nous avons créé de nouvelles cliniques. Nous avons engagé de nouveaux professionnels et nous avons retiré plus de 15 000 personnes de la liste d'attente.

Nous demandons aux gens du Nouveau-Brunswick de s'inscrire à la liste d'attente parce que c'est ainsi que nous pourrions les jumeler à une clinique, comme celle que nous avons ouvert à Fundy Shores, une clinique qui s'occupera de toutes les personnes sur la liste d'attente dans la collectivité. Il en est de même dans la collectivité de Nackawic. Nous avons ajouté de l'espace et des professionnels, et la clinique s'occupera de tout le monde dont le nom figure sur la liste d'attente de la région. Il s'agit d'une amélioration de notre système de santé et d'une transformation que notre gouvernement appuie...

[Traduction]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Voilà qui est absolument inexact, Madame la présidente. Je peux vous dire que les gens du Nouveau-Brunswick ne ressentent pas de changement. Il y a 40 000 personnes qui ont été ajoutées à la liste d'attente. Les faits sont éloquentes. Peu importe ce que la stratégie de communication indique aux gens du Nouveau-Brunswick, ceux-ci constatent une situation complètement différente.

Madame la présidente, nous constatons, dans le budget du ministère de la Santé, encore un exemple de la mauvaise gestion des Libéraux qui n'obtient aucun résultat. Les dépenses prévues pour l'exercice dernier étaient de 4 milliards de dollars, mais les dépenses réelles ont dépassé les 4,5 milliards. Le gouvernement prévoit maintenant dépenser 4,8 milliards de dollars au cours de l'exercice à venir, ce qui représente une augmentation de 277 millions, et non de 710 millions, comme il le prétend. Le système de soins de santé est en crise maintenant — aujourd'hui même. Il s'agit d'une crise qui sévit pendant le mandat

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

du gouvernement actuel. Malgré le dépassement des dépenses d'un demi-milliard, davantage de gens attendent des soins. C'est un fait. Nos temps d'attente ne s'améliorent pas. Des personnes âgées en attente de soins sont placées dans des endroits où elles ne devraient jamais l'être. Comment le gouvernement peut-il défendre un tel dépassement des dépenses sans obtenir aucun résultat?

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Madame la présidente, notre gouvernement a accordé la priorité absolue au système de soins de santé et aux personnes qui fournissent les soins aux gens du Nouveau-Brunswick. Nous avons dû stabiliser un système qui était en chute libre. Des membres du personnel infirmier quittaient notre province parce que les gens d'en face leur ont dit d'aller en Alberta pour recevoir un meilleur salaire. Nous avons dû faire preuve de respect et leur accorder les primes de maintien en poste qu'ils méritaient afin de stabiliser la main-d'œuvre dans la province, et nous avons dû leur donner un contrat concurrentiel qui rend la profession d'infirmière attrayante dans la province. Savez-vous quoi? Le nombre d'infirmières que nous avons vues rester au Nouveau-Brunswick ou venir s'y installer est plus grand qu'il ne l'a été depuis très longtemps. Cela nous aide à fournir les types de services de santé dont les gens du Nouveau-Brunswick ont besoin.

La situation était la même pour les médecins. Les gens d'en face ont simplement dit : Eh bien, tous les médecins devraient simplement travailler un peu plus fort et prendre en charge davantage de patients. Notre gouvernement a dit : Non, nous comprenons que nos professionnels de la santé font tout ce qu'ils peuvent. Nous leur accorderons un contrat qui les récompense de prendre en charge des patients et de prolonger leurs heures de service. Il s'agit du meilleur contrat au pays. Il vaut chaque cent, et il nous aidera à améliorer le système de soins de santé.

BUDGET

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Voilà le budget, Madame la présidente : Faites-nous confiance, cela se passera bientôt ; faites-nous confiance, le tout se matérialisera ; faites-nous confiance, nous équilibrerons le budget ; faites-nous confiance, vous obtiendrez de meilleurs soins de santé.

Rien de tout cela ne se produit, Madame la présidente, et les gens en prennent conscience. Des étudiants ont manifesté sur la pelouse de l'Assemblée législative. Ils sont les victimes collatérales de la mauvaise gestion et de la stratégie de communication du gouvernement. Les actions du gouvernement... Les parlementaires du côté du gouvernement n'ont pas pensé à l'incidence des ballons d'essai sur la population étudiante de notre province ou ne s'en souciaient pas. La première ministre souhaite-t-elle reconnaître le tort qu'elle a causé et souhaite-t-elle s'excuser auprès des étudiants de la province? Merci.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

L'hon. M. D'Amours (Edmundston—Vallée-des-Rivières, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ; ministre des Affaires intergouvernementales ; ministre responsable de l'Immigration ; ministre responsable des Affaires militaires ; ministre responsable du Conseil de la recherche et de la productivité ; L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Comme vous le savez, le gouvernement provincial investit plus de 436 millions de dollars par année pour que nos collèges et nos universités puissent offrir une formation de calibre mondial ici au Nouveau-Brunswick. Nous nous assurons de travailler avec nos établissements d'enseignement postsecondaire. Madame la présidente, je pense qu'il est important de le rappeler et de le souligner.

Examinons les investissements que nous faisons dans nos collèges et nos universités. En plus d'investir dans les activités des établissements pour assurer leur continuité, nous veillons également, par exemple, à ce qu'il y ait des infrastructures adéquates au CCNB Bathurst. Nous travaillons également avec le campus de Moncton de l'Université de Moncton pour assurer des infrastructures sportives de calibre mondial. Nous travaillons avec NBCC Saint John pour assurer la continuité des travaux sur les infrastructures qui permettront aux étudiants de progresser. Madame la présidente, ce ne sont que quelques exemples, et nous continuerons de...

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Comme d'habitude, Madame la présidente, la réponse ne se rapporte pas à ce que j'ai demandé. Voilà toutefois la norme établie par le gouvernement actuel.

[Traduction]

Parmi les 14 ballons d'essai qui ont été lancés par la première ministre et qui ont provoqué de la peur et de l'anxiété au sein de notre système d'éducation postsecondaire, il a été suggéré que les universités paient des impôts fonciers, ce qui finirait par reposer sur les épaules des étudiants sous forme d'augmentation des droits de scolarité, que St. Thomas ferme et que Mount A soit privatisée. De telles suggestions ont été faites sans que les gens de la province reçoivent aucune preuve qu'il était même nécessaire de changer le nombre d'universités au sein de notre système d'éducation postsecondaire.

Les établissements en question ont été dévalorisés en raison de l'incertitude créée par le gouvernement. À eux deux, la première ministre et son ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ont causé un tort irréparable. Nous ne connaissons que cet automne les effets ultimes sur le nombre d'inscriptions. Quels seront les effets découlant des ballons d'essai du gouvernement, qui ont été nécessaires uniquement parce que celui-ci ne peut pas équilibrer un budget?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Madame la première ministre, je vais donc poser la question suivante à nouveau : Vous excuserez-vous des dommages irresponsables que vous avez infligés à notre population étudiante?

[Original]

L'hon. M. D'Amours (Edmundston—Vallée-des-Rivières, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ; ministre des Affaires intergouvernementales ; ministre responsable de l'Immigration ; ministre responsable des Affaires militaires ; ministre responsable du Conseil de la recherche et de la productivité ; L) : Merci, Madame la présidente. Je remercie le collègue d'en face de sa question. Elle me permettra de poursuivre aur ma lancée en réponse à la question précédente.

Vous savez, Madame la présidente, en plus d'investir dans les activités de nos collègues et de nos universités, nous investissons — et j'en ai donné des exemples — dans les infrastructures de nos universités. Encore mieux, à mon avis, un engagement qui est important pour comprendre ce qui se passe et cerner les besoins est de faire le tour de la province, de rencontrer des représentants de nos collègues et de nos universités et de visiter ceux-ci individuellement pour comprendre la réalité sur les lieux et la façon dont ils forment nos étudiants.

Toutefois, Madame la présidente, il faut aussi se poser des questions. Il faut entendre ce que les parlementaires du côté de l'opposition ont dit récemment. Ils ont dit : Faisons des compressions, des compressions et encore des compressions. Selon eux, nous n'avons pas suffisamment fait de compressions. Madame la présidente, j'aimerais bien savoir quelles compressions l'opposition aimerait apporter à l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick. J'aimerais entendre leurs observations.

[Traduction]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Eh bien, je vais vous dire, Madame la présidente, que certaines universités nous ont dit qu'elles n'avaient pas été consultées. Elles n'avaient aucune idée que de telles mesures étaient prévues. Les étudiants ne s'y attendaient certainement pas.

Dans le discours du budget du ministre des Finances, à la page 2, il est dit que le gouvernement est prêt « à prendre des décisions pour aider à contrôler les dépenses à long terme et veiller à ce que l'argent des contribuables soit utilisé de façon optimale. »

Comment? Ce n'est absolument pas le cas. Le gouvernement s'obstine et s'endette encore davantage. Il s'agit littéralement du gouvernement le plus désordonné que la province ait jamais connu. Le gouvernement actuel a enregistré un déficit record et, dans le budget présenté cette année, il prévoit littéralement de s'endetter encore davantage, battant ainsi son propre bilan financier lamentable.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Le ministre des Finances ou la première ministre nous expliqueraient-ils comment les gens d'en face estiment maîtriser les dépenses? Les gens du Nouveau-Brunswick constatent une réalité bien différente. Merci, Madame la présidente.

[Original]

L'hon. M. D'Amours (Edmundston—Vallée-des-Rivières, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ; ministre des Affaires intergouvernementales ; ministre responsable de l'Immigration ; ministre responsable des Affaires militaires ; ministre responsable du Conseil de la recherche et de la productivité ; L) : Merci, Madame la présidente. Comme je l'ai déjà mentionné, je rencontre les représentants des établissements dans la collectivité. Je rencontre aussi les recteurs et les PDG de nos collèges et universités. De telles rencontres ont eu lieu avant la planification budgétaire, et le chef de l'opposition officielle devra se rendre compte que des rencontres ont aussi lieu pendant le processus budgétaire. Nous avons rencontré les responsables des collèges et des universités.

Toutefois, une des choses que j'aimerais entendre du chef de l'opposition, c'est la raison pour laquelle, lorsque les parlementaires du côté de l'opposition ont eu des rencontres prébudgétaires, ils n'ont même pas été capables d'inviter l'ensemble des collèges et universités publics du Nouveau-Brunswick. Est-ce parce qu'ils ne connaissent pas l'ensemble des établissements d'enseignement postsecondaire dans la province? Madame la présidente, voilà la question importante à l'heure actuelle.

Nous comprenons la situation et nous accomplissons le travail de concert avec nos établissements d'enseignement postsecondaire. Les parlementaires du côté de l'opposition sont réellement déconnectés. Ils ne savent même pas quels sont les établissements au Nouveau-Brunswick.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Le ministre continue à montrer la vraie nature du gouvernement actuel. J'ai posé la question à la première ministre ou au ministre des Finances. Ni la première ministre ni le ministre n'a répondu, et c'est parce qu'ils ont peur de faire face aux gens de notre province, Madame la présidente.

[Traduction]

Puisque les parlementaires du côté du gouvernement ont si mal géré le budget de l'an dernier, ils ont entrepris, dans le cadre du présent cycle budgétaire, une tournée pour imputer la situation aux gens du Nouveau-Brunswick et lancer leurs 14 petits ballons d'essai. Le tout ressemblait un peu à l'examen stratégique des programmes de Brian Gallant, dont ce dernier n'a d'ailleurs rien fait, tout comme les gens d'en face. Ils ont cherché à semer la peur et l'anxiété, pour ensuite faire marche arrière.



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Les gens du Nouveau-Brunswick ne devraient pas avoir à en payer le prix ni à en porter la responsabilité. Les parlementaires du côté du gouvernement rejettent la faute sur les gens du Nouveau-Brunswick en disant : Ah, vous ne vouliez pas des mesures proposées ; nous n'avons donc pas procédé aux compressions. Ils rejettent la faute sur les gens du Nouveau-Brunswick, que ceux-ci aient voulu ces mesures ou non. Pourquoi les gens du Nouveau-Brunswick devraient-ils assumer la responsabilité de votre mauvaise gestion?

[Original]

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Madame la présidente, nous voyons encore une fois la différence entre le gouvernement et l'opposition, qui avait formé le gouvernement précédent. Tout ce que nous entendons de la part du chef de l'opposition officielle est : blâme, blâme, blâme. C'est toujours la faute de quelqu'un d'autre. Nous avons une discussion ouverte avec différents groupes. Là, aucune réponse ne convient aux gens d'en face parce que, si nous discutons ouvertement, ils disent que nous n'avons pas de plan. Si nous présentons un plan, ils disent que nous n'en avons pas discuté ou que nous n'avons consulté personne. Donc, la discussion est ouverte et continue. L'exercice budgétaire ne dure pas une journée. Il s'étend sur l'année au complet. Énormément de choses se passent.

Le chef de l'opposition officielle a mentionné que nos dépenses étaient simplement supérieures à nos prévisions de l'année dernière. Il oublie toujours les recettes. Plus intéressant encore : On nous dit cette année que notre manque à gagner correspond à des recettes générées par l'ancien gouvernement en 2020. Donc, les parlementaires du côté de l'opposition officielle se sont attribué le mérite des prévisions de recettes. Ils ont ensuite jeté encore une fois sur nous le blâme...

[Traduction]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Oh là là, Madame la présidente, on y est. Vous savez, je me souviens d'une série télévisée des années 70, que je regardais lorsque j'étais enfant, intitulé *L'homme de six millions*. Nous avons maintenant un ministre des Finances qui est l'homme de six milliards, et pas dans un sens positif, Madame la présidente.

Il est effrayant de voir que le gouvernement actuel pense pouvoir faire accepter aux gens du Nouveau-Brunswick un programme de dépenses déficitaires sans plan de retour à l'équilibre. Le gouvernement n'essaie même pas. Les gens de Bay Street se frottent les mains, car ils savent qu'ils mettront la main sur une plus grande quantité de notre argent, qui pourrait servir à financer des services. Il y a un écart de 300 millions de dollars entre les deux chiffres. Hier, dans son discours, le ministre a déclaré que l'écart s'élevait à 710 millions de dollars. Or, en raison du dépassement des dépenses d'un demi-milliard de



Questions orales

dollars par le gouvernement, l'écart n'est en réalité que de 277 millions de dollars. Le ministre aurait-il l'obligance de fournir des explications?

Si les gens d'en face n'avaient pas dépensé le demi-milliard de dollars supplémentaire, j'accepterais les chiffres présentés par le ministre. Pourquoi le ministre refuse-t-il d'être transparent avec les gens du Nouveau-Brunswick et d'admettre que les dépenses réelles ne correspondent pas à celles que les gens d'en face essaient de leur faire accepter? Merci, Madame la présidente.

[Original]

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Madame la présidente, comme je l'ai mentionné hier, il y a une différence de 710 millions de dollars d'un budget à l'autre. Nous avons eu la même discussion l'année dernière. Nous jouons avec les chiffres. Nous nous améliorons. Nous nous amusons à comparer les résultats du troisième trimestre au budget et un budget à un autre. La situation était la même lorsque le gouvernement précédent était au pouvoir. La différence, cette fois-ci, c'est que nous avons tenu compte de ce qui a vraiment été dépensé au cours du dernier exercice.

De plus, nous avons stratégiquement consacré davantage de fonds au système informatique dans les cliniques, au contrat des médecins, au personnel infirmier et aux cliniques médicales. Voilà des investissements concrets que nous faisons dans le système de santé pour améliorer... Nous avons entendu les gens du Nouveau-Brunswick. Ils attendent depuis trop longtemps de recevoir les services. Ils attendent depuis trop longtemps.

L'ancien gouvernement n'a rien fait. Il annonçait des investissements records parce qu'il investissait 2 millions de dollars de plus par année. Il s'agissait d'investissements records parce qu'ils étaient supérieurs à ceux de l'année précédente. Toutefois, il ne s'agissait pas d'investissements, mais plutôt d'un changement de chiffres. Il s'agissait simplement d'un changement du résultat net. Hier, le gouvernement actuel a fait un investissement stratégique dans le domaine de la santé, ce qui changera les choses dans la province.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Les chiffres sont ceux du gouvernement. Ils ne peuvent même pas respecter leur propre budget. Leur déficit est trois fois plus grand qu'il ne devait l'être, Madame la présidente. Comment la situation s'est-elle aggravée de la sorte? Au début, le déficit prévu était de 500 millions de dollars. Il est maintenant presque trois fois plus grand.

[Traduction]

Les parlementaires du côté du gouvernement ont reçu des mises à jour trimestrielles, Madame la présidente. Ils ont eu l'occasion d'apporter des changements ou de corriger le tir en fonction de ces mises à jour trimestrielles. Chaque mise à jour indiquait que la situation empirait. Pourquoi n'ont-ils pas freiné les dépenses en cours d'année, lorsqu'ils ont constaté qu'ils s'écartaient considérablement de leur budget et que les gens du Nouveau-Brunswick n'obtenaient pas de meilleurs résultats malgré les sommes qu'ils dépensaient? C'est leur travail, Madame la présidente.

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Madame la présidente, je trouve très intéressant que le député d'en face demande comment la situation a pu se détériorer à ce point. Pendant les six années de son mandat, le gouvernement précédent a augmenté l'effectif de la fonction publique de près de 8 000 personnes. Il a simplement ajouté des postes à tous les vents. En raison de l'ajout de ces postes un peu partout, nous sommes passés de 40 000 à 53 000 employés des services publics. Voilà la réalité. Voilà le coût réel — des postes financés. Ces postes n'étaient pas toujours pourvus. Il s'agissait de postes financés. Comment en sommes-nous arrivés là? La réalité, c'est qu'il s'agit du gâchis causé par le gouvernement précédent au cours de son mandat. Il a fallu six ans pour en arriver là. Il faudra nous accorder un certain temps pour corriger la situation.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Eh bien, Madame la présidente, comme le dit une vieille chanson : Vous êtes déconnectés de la réalité. Les parlementaires du côté du gouvernement sont déconnectés. Ma foi. Il est insensé de penser que le gouvernement pense réellement que les gens du Nouveau-Brunswick tireront parti de l'envoi de centaines de millions de dollars additionnels à Bay Street. Les parlementaires du côté du gouvernement nous endettent pour des générations à venir. Les gens du Nouveau-Brunswick devront rembourser le tout.

Savez-vous quoi? Savez-vous qui surveille la situation? Les banquiers la surveillent. Ils surveillent ce qui se passe à l'instant même. Quand on examine notre cote de crédit, on constate qu'elle avait été laissée dans une bonne position sous notre gouvernement. Je sais que les gens des banques surveillent la situation de près. Je sais que, chaque année, ces derniers rencontrent les gens du ministère des Finances et du Conseil du Trésor pendant le processus budgétaire. J'aimerais que le ministre prenne la parole et révèle ceci aux gens du Nouveau-Brunswick : Quand notre cote de crédit sera-t-elle abaissée? Dans quelle mesure le sera-t-elle? Je sais qu'il le sait. Il a rencontré les banquiers. Nous aimerions le savoir dès maintenant.

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et*

Questions orales

la protection de la vie privée, L) : Madame la présidente, le député d'en face, le chef de l'opposition, semble savoir beaucoup de choses. La réalité, c'est que les banquiers, lorsqu'on les rencontre, ne se présentent pas à l'heure du souper le jour de la présentation du budget pour dire : Voici ce qui se produira. J'ai effectivement eu des réunions avec eux. Ils ont affirmé pleinement comprendre que toutes les provinces du pays se trouvaient dans une situation semblable. Nous ne faisons pas exception. Il ne s'agit pas d'un problème propre au Nouveau-Brunswick. Chaque province est aux prises avec une situation de la sorte.

Notre façon de gérer la situation est, en fait, intéressante. Les banquiers savent que nous avons un plan. Ils savent que nous travaillons à améliorer la situation. Nous utilisons les moyens dont nous disposons actuellement pour apporter des changements et présenter une stratégie au lieu de simplement faire quelques modifications mineures et de prétendre que nous faisons vraiment bouger les choses. Ce n'est pas ce que nous faisons. Ce n'est pas ce que nous faisons. Nous redressons la situation des soins de santé, améliorons l'éducation et rendons le coût de la vie plus abordable pour les gens du Nouveau-Brunswick. C'est ce que ces derniers nous ont demandé de faire. Voilà ce qui importe dans la province.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Je le répète, Madame la présidente, je suis abasourdi par l'arrogance des parlementaires du côté du gouvernement. En raison de leur petite stratégie de communication, il pense que les gens du Nouveau-Brunswick croiront leurs propos parce qu'ils les ont prononcés. Les faits indiquent tout autre chose, et tout le monde le sait. Le taux de croissance de la dette... Notre ratio de la dette au PIB était de 25 %. Sous le gouvernement actuel, il s'élève maintenant à 30 %. Selon les prévisions budgétaires du gouvernement, nous en serons à environ 40 %, soit exactement où nous en étions à l'époque du gouvernement Gallant, lorsque les économistes ont dit que nous nous apprêtions à sombrer dans un gouffre budgétaire.

Les gens du Nouveau-Brunswick doivent savoir si le gouvernement dispose d'un plan pour nous ramener à l'équilibre budgétaire ou s'il continue simplement à nouveau servir le même discours : Faites-nous confiance ; les choses s'amélioreront.

Le gouvernement n'a même pas expliqué comment il compte rembourser le tout ni combien de temps il faudra pour le faire. Il dit simplement : La dette correspond au fardeau que nous vous laisserons. Madame la présidente, c'est inacceptable. Le ministre des Finances...

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée, L)* : Madame la présidente, comment une province peut-elle atteindre un ratio de dette nette par rapport au PIB de 25 %? La réponse est très simple : il faut se concentrer sur une seule chose. Il faut consacrer chaque dollar reçu au service de la dette. On ne se préoccupe pas des déficits infrastructurels. On ne se préoccupe pas des

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

problèmes liés au système de santé. On ne se préoccupe pas des défaillances dans les systèmes scolaires. On ne se préoccupe pas des enjeux liés à l'abordabilité et aux problèmes qui touchent les gens du Nouveau-Brunswick. On ne se soucie que des résultats financiers. Voilà ce que nous avons connu pendant six ans, et c'était une erreur, parce que cela a aussi été laissé aux générations futures. Nous y remédions. C'est ce qui se produira.

La réalité, c'est que les parlementaires du côté de l'opposition n'ont pas besoin de nous faire confiance. Les gens du Nouveau-Brunswick devraient pouvoir compter sur une opposition qui débattrait des préoccupations qui les touchent et qui ne se limitera pas à tenir des propos creux et à parler de rien. Si vous souhaitez débattre du budget, proposez une idée.

SOINS DE LONGUE DURÉE / LONG-TERM CARE

M^{me} M. Johnson (Carleton-Victoria, PC) : Si nous voulons parler de préoccupations, Madame la présidente... Au début de février, nous avons été informés d'une découverte épouvantable à l'établissement pour personnes âgées Loch Lomond. Il a été découvert qu'une douzaine ou plus de pensionnaires vulnérables avaient été victimes d'agression sexuelle. Madame la ministre, les personnes âgées et leur famille veulent savoir que cela ne se reproduira plus. Quelles mesures ont été prises pour donner l'assurance aux membres des familles que leur proche est en sécurité et protégé dans l'établissement en question?

[Original]

L'hon. M^{me} Boudreau (Champdoré-Irishtown, ministre des Aînés ; ministre responsable de l'Égalité des femmes, L) : Madame la présidente, merci à la députée de l'opposition de la question. Notre gouvernement est certainement extrêmement contrarié par ce qui s'est passé. Nous sommes vraiment désolés de la situation, qui nous a certainement tous mis en état de choc. À l'heure actuelle, nous travaillons très fort avec notre équipe à examiner les politiques. Nous cernons les défis actuels et nous analysons les pratiques exemplaires afin d'améliorer la sécurité dans l'ensemble des foyers de soins de la province.

Nous collaborons avec nos foyers de soins agréés du Nouveau-Brunswick ainsi qu'avec l'Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick dans le cadre de l'initiative. Nous sommes très touchés nous aussi. Nous souhaitons certainement que la situation ne se reproduise pas. Nous déploierons tous les efforts pour que chaque personne âgée puisse vieillir dans un endroit sécuritaire doté du personnel bienveillant qui a suivi la formation nécessaire pour l'appuyer. Merci.

[Traduction]

M^{me} M. Johnson (Carleton-Victoria, PC) : Voici ma question : Y a-t-il un groupe de travail consultatif qui collabore avec les foyers de soins de longue durée à l'élaboration de protocoles de sécurité pour les pensionnaires? Est-ce là la solution? Quels changements

Questions orales

concrets la ministre mettra-t-elle en oeuvre pour prévenir les abus sexuels dans les foyers de soins de longue durée? Il est question notamment de vérification renforcée des antécédents judiciaires, de ratios de dotation en personnel, de signalement obligatoire, de formation tenant compte des traumatismes et de mécanisme de surveillance indépendant. Quand de telles mesures seront-elles mises en oeuvre?

[Original]

L'hon. M^{me} Boudreau (Champdoré-Irishtown, ministre des Aînés ; ministre responsable de l'Égalité des femmes, L) : Merci, Madame la présidente. Merci encore une fois à la députée de l'opposition de la question, laquelle me permet de fournir un peu plus de renseignements que je suis en mesure de vous donner aujourd'hui.

Comme je l'ai mentionné, nous examinons les procédures, les politiques et toutes les mesures de sécurité. J'ai eu la possibilité de parcourir la province pour rencontrer le plus grand nombre de personnes possibles qui travaillent dans des foyers de soins actuellement et je fais exactement le même exercice pendant chacune de mes visites. Je regarde le milieu, et nous discutons des situations. Nous voyons de quelle façon les personnes dans les foyers de soins peuvent avoir accès à des services et à des ressources, à l'intérieur et à l'extérieur des foyers de soins.

Actuellement, il y a une équipe qui travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des foyers de soins pour examiner les façons dont nous pouvons améliorer la situation actuelle, obtenir un portrait global de la situation et appuyer les pensionnaires, les familles et les bénévoles dans nos foyers de soins. Il est important pour nous de veiller à ce que toutes les personnes âgées se retrouvent dans un endroit sécuritaire où elles peuvent obtenir des soins. Merci.

[Traduction]

M^{me} M. Johnson (Carleton-Victoria, PC) : Je suis contente que la ministre parle aux gens dans les résidences. Je suis contente qu'elle parle au personnel parce que personne d'autre que les gens sur le terrain ne sait mieux ce qui est nécessaire pour rendre les établissements plus sécuritaires et pour assurer la protection des pensionnaires.

Les agressions ne sont pas déroulées en vase clos. Elles se sont produites dans un établissement réglementé sous surveillance provinciale et impliquaient des pensionnaires qui, souvent, ne pouvaient pas se défendre. Dieu merci, certains d'entre eux ont été en mesure de dénoncer la situation. Qu'en est-il de ceux qui sont handicapés? Qu'en est-il des personnes qui sont non verbales? Qu'en est-il des personnes souffrant de démence?

Quelles mesures immédiates la ministre a-t-elle prises pour assurer la sécurité des pensionnaires dans l'établissement visé et dans l'ensemble du système de soins de longue durée? Que peut faire la ministre pour confirmer que des inspections d'urgence et des

Questions orales

vérifications impromptues sont actuellement menées dans la province? Que pouvons-nous faire pour convaincre les gens qu'ils peuvent dormir la nuit en sachant que leur proche qui vit dans un établissement de soins de longue durée est protégé et en sécurité?

[Original]

L'hon. M^{me} Boudreau (Champdoré-Irishtown, ministre des Aînés ; ministre responsable de l'Égalité des femmes, L) : Merci, Madame la présidente. Je remercie encore une fois la députée d'en face de sa question. Effectivement, comme je l'ai mentionné, notre gouvernement a tout à fait à coeur la sécurité de nos personnes âgées. Nous poursuivons le travail. Dès que nous avons été mis au courant de la situation, et même avant, nous nous sommes demandé comment nous pouvions améliorer tous les services fournis à nos personnes âgées dans les foyers de soins. Nous savons qu'elles sont extrêmement vulnérables. À notre avis, il est important d'amplifier la voix de nos personnes âgées et des familles.

Au début de mon mandat, le slogan était le suivant : rien pour nous sans nous, mais avec nous. Je veux aussi rendre visible l'invisible, c'est-à-dire travailler constamment avec les personnes sur les lieux. Vous l'avez mentionné. Nous soulignons le travail des gens sur place, et il est très important de le faire. Nous savons qu'ils connaissent très bien leur milieu. Il est également important de continuer à travailler avec les familles et, bien sûr, les bénévoles. Toutefois, nous et l'équipe continuons à examiner les politiques et les pratiques exemplaires afin d'améliorer la situation dans les foyers de soins. Merci.

[Traduction]

UNIVERSITÉS / UNIVERSITIES

M. Coon (Fredericton-Lincoln, chef, V) : Madame la présidente, au titre du budget du gouvernement, il y a un gel du financement des universités. Étant donné le taux de l'inflation, le gel représente une compression par rapport au statu quo, disons. Pendant des années, nos universités ont été sérieusement sous-financées. Au cours de la dernière décennie, le financement provincial n'a pas évolué au même rythme que l'inflation. En raison d'un gel du financement universitaire, il sera difficile pour nos quatre universités publiques de respecter leurs obligations envers leurs étudiants, même si elles se sont déjà considérablement serré la ceinture au fil des ans pour remédier au sous-financement. Pire encore, la réduction forcée du nombre d'étudiants étrangers, qui a été imposée par le fédéral, a érodé davantage les recettes de nos universités.

Comment la première ministre s'assurera-t-elle qu'aucun étudiant ne perd son droit — son droit — d'accéder à l'éducation postsecondaire alors que les étudiants ne peuvent plus payer les droits de scolarité?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

L'hon. M. D'Amours (Edmundston—Vallée-des-Rivières, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ; ministre des Affaires intergouvernementales ; ministre responsable de l'Immigration ; ministre responsable des Affaires militaires ; ministre responsable du Conseil de la recherche et de la productivité ; L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Comme je l'ai déjà dit, le gouvernement provincial investit plus de 436 millions de dollars par année pour appuyer nos collèges et nos universités publiques du Nouveau-Brunswick et veiller à ce qu'ils offrent une formation de calibre mondial.

Comme nous le savons, des étudiants du monde entier viennent ici étudier dans nos collèges et nos universités, car ils comprennent l'importance de la façon dont nous fournissons l'enseignement et dont nous voulons former les gens ici, au Nouveau-Brunswick.

Toutefois, ce n'est qu'un aspect de ce que nous faisons. Des investissements dans les activités sont une chose, mais il faut également continuer à appuyer concrètement nos collèges et nos universités. J'ai mentionné plus tôt quelques exemples particuliers en ce qui concerne l'infrastructure, mais nous pourrions continuer. Nous savons que nos collèges et nos universités, surtout nos universités, ont des besoins relatifs aux résidences. Nous avons investi plus d'un million de dollars...

[Traduction]

M. Coon (Fredericton-Lincoln, chef, V) : Madame la présidente, le gouvernement a présenté aux présidents de nos quatre universités publiques une longue liste de mesures qui permettraient de réduire les coûts si elles étaient mises en oeuvre. Pour l'instant, la première ministre a écarté trois mesures : la fermeture de la St. Thomas University, la privatisation de la Mount Allison University et les compressions de financement de 10 % qui avaient été envisagées. Toutefois, la première ministre nous retire de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes, ce qui fera l'objet d'une autre question.

Parmi les autres éléments figurant sur la liste, on retrouve l'obligation pour les universités de payer des impôts fonciers, le dessaisissement de certains actifs de l'Université du Nouveau-Brunswick et de l'Université de Moncton, la réduction de l'aide aux étudiants de la province, la fusion du CCNB Dieppe et de l'Université de Moncton, le regroupement du NBCCD et du CCNB, la fusion du Maritime College of Forest Technology et des écoles de foresterie de l'Université du Nouveau-Brunswick et de l'Université de Moncton, ainsi qu'un financement lié à la rétention des étudiants. La première ministre nous dirait-elle si les éléments proposés ont été mis de côté?



Questions orales

[Original]

L'hon. M. D'Amours (Edmundston—Vallée-des-Rivières, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ; ministre des Affaires intergouvernementales ; ministre responsable de l'Immigration ; ministre responsable des Affaires militaires ; ministre responsable du Conseil de la recherche et de la productivité ; L) : Merci, Madame la présidente. Je remercie mon collègue d'en face de sa question. Lorsque nous évaluons la situation dans l'ensemble de la province, nous devons prendre le temps de discuter avec nos établissements d'enseignement postsecondaire. Comme je l'ai mentionné, les collèges et les universités sont essentiels à l'avenir de notre province. Ils sont aussi essentiels à la formation des gens qui entreront sur le marché du travail. Le Nouveau-Brunswick aura besoin de personnes formées dans l'avenir.

Les discussions ont eu lieu bien avant le dépôt du budget. Depuis que j'ai assumé la responsabilité du portefeuille de l'éducation postsecondaire, j'ai tenu des rencontres avec les responsables des collèges et des universités pour comprendre les besoins et les réalités de chaque établissement. Je continue à travailler au dossier. Madame la présidente, je crois qu'il faut aussi reconnaître que, lorsque nous voulons innover et nous tourner vers l'avenir, nous devons poursuivre de telles discussions.

Les discussions ont eu lieu pendant la période prébudgétaire. Nous poursuivrons le travail afin de bien comprendre les besoins de nos collèges et de nos universités, ainsi que ceux de la population étudiante.

[Traduction]

ÉNERGIE / ENERGY

M^{me} Mitton (Tantramar, V) : Énergie NB envisage de faire payer environ quelque 3,5 milliards de dollars aux gens du Nouveau-Brunswick pour la centrale au gaz de schiste et au diesel, une propriété américaine, qu'elle souhaite faire construire à Tantramar. Ce matin, nous avons appris dans un reportage de la CBC qu'il y avait une autre option, moins coûteuse. Une compagnie ontarienne a présenté à Énergie NB et au ministre de l'Énergie une proposition selon laquelle elle pouvait réaliser un projet de stockage par batterie de 400 MW à un coût de 1,75 milliard de dollars, soit la moitié du coût élevé de la centrale à gaz. Et la meilleure nouvelle? Les batteries peuvent être rechargées à partir de n'importe quelle source d'énergie, des sources d'énergies renouvelables aux sources conventionnelles dont nous disposons déjà. Même les jours les plus froids de l'année, elles peuvent être rechargées pendant les heures creuses. Compte tenu des nouveaux renseignements, la première ministre demandera-t-elle à Énergie NB de changer de cap pour éviter la construction de la centrale au gaz coûteuse qui ne fera qu'alourdir encore davantage les tarifs d'électricité?

Questions orales

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Madame la présidente, je remercie vivement la députée d'en face de sa question. Nous avons effectivement rencontré les promoteurs du projet de stockage par batterie. Nous les avons rencontrés officieusement lors d'une conférence. Ils ont mentionné qu'ils avaient un projet qu'ils voulaient nous présenter. Il s'agissait d'une soumission non sollicitée. Nous avons dit : Présentez-nous le projet. Nous voulions voir ce que les promoteurs présenteraient. Ils ont présenté une proposition. Le projet d'intégration des énergies renouvelables et de sécurisation du réseau électrique vise normalement à assurer une durée de stockage d'environ 36 à 72 heures en cas d'absence de vent. Or, dans le projet que les promoteurs ont présenté, au prix qu'ils envisageaient, il était question d'une durée de stockage comprise entre 8 et 16 heures. Des variables entraient en jeu. Les cas ne sont pas comparables.

Nous avons mentionné que les promoteurs devraient répondre à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) sur le stockage par batterie publié par Énergie NB l'automne dernier. Pour ma part, je ne sais pas s'ils ont soumissionné en réponse à cet appel, mais le processus passe normalement par Énergie NB. Le ministère de l'Énergie s'intéresse beaucoup aux nouvelles technologies et aux nouvelles façons de faire les choses, mais le tout passe par Énergie NB.

M^{me} Mitton (Tantramar, V) : Madame la présidente, d'après ce que j'ai compris, les systèmes de stockage d'énergie par batterie peuvent répondre aux besoins d'Énergie NB et résoudre les problèmes actuels. Comparé aux centrales électriques conventionnelles, qui dépassent souvent le budget prévu, le projet de stockage par batterie de 250 MW d'Oneida, en Ontario, a coûté moins cher que prévu et a été réalisé plus tôt que prévu. En plus de fournir de l'électricité pendant les périodes de pointe, les systèmes de stockage par batterie réduisent le besoin d'acheter de l'énergie plus coûteuse pendant ces périodes tout au long de l'année, ce qui nous ferait réaliser des économies en nous permettant d'importer et de stocker de l'énergie à moindre coût pendant les périodes de faible demande.

Les raisons d'abandonner la centrale au gaz et au diesel s'accumulent. Les raisons d'opter pour un système de stockage d'énergie par batterie sont claires — il s'agit non seulement de celui de 50 MW dont on parle, mais aussi de quelque chose d'important. Une fois encore, j'implore le gouvernement d'examiner les faits. Encore une fois, je pose la question suivante : La première ministre insistera-t-elle pour qu'Énergie NB change de cap et évite de commettre une telle erreur terriblement coûteuse pendant son mandat?

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Madame la présidente, je le répète, les technologies en question ne sont pas comparables. Vous comparez des pommes et des oranges. Le projet de

Questions orales

stockage par batterie ne correspond pas à ce que le projet d'intégration des énergies renouvelables et de sécurisation du réseau électrique apportera à Énergie NB. Le problème, c'est que, dès qu'on dépasse les huit heures... Il arrive parfois que le vent ne souffle pas pendant plus de huit heures.

Si nous nous contentons d'opter pour des batteries, il se peut que, lorsque le vent ne souffle pas, nous ayons à recharger ces batteries au moyen du pétrole, du charbon, entre autres. Nous ne voulons pas recourir à de telles méthodes traditionnelles de production d'énergie.

De tels projets de stockage par batterie ne sont pas comparables au projet d'intégration des énergies renouvelables et de sécurisation du réseau électrique, qui permettra d'intégrer davantage d'énergie éolienne dans notre réseau et de l'équilibrer avec de l'énergie de base. Voilà la raison d'être du projet... Si le projet de stockage par batterie était comparable, sa mise en place coûterait beaucoup plus cher. Pour disposer de batteries ayant une durée de stockage quatre fois plus longue, il faut quatre fois plus de batteries. Le calcul est simple.

SOINS DE SANTÉ / HEALTH CARE

M. Hogan (Woodstock-Hartland, PC) : Merci, Madame la présidente. Au cours de la dernière décennie, les Progressistes-Conservateurs se sont forgé tout un bilan en matière de défense des entreprises du Nouveau-Brunswick, alors que le bilan des Libéraux témoigne d'une opposition à celles-ci. Qu'il s'agisse de chasse-neige de Hartland, de poteaux électriques de Tracyville, de camions de pompiers de Centreville, de canalisations municipales de McAdam ou de sel de voirie de Sussex, l'histoire montre que les Progressistes-Conservateurs défendent les entreprises du Nouveau-Brunswick et leur ont accordé la priorité.

Nous y voilà encore. Le gouvernement libéral semble déterminé à retirer les soins de santé fournis en ligne aux gens du Nouveau-Brunswick à eVisitNB, soit une entreprise néo-brunswickoise fondée par des gens du Nouveau-Brunswick pour les gens du Nouveau-Brunswick. Au cours des quatre dernières années, eVisitNB a réalisé un million de consultations auprès de plus de 300 000 personnes dans la province. Au début du mois de février, nous avons appris que le gouvernement Holt envisageait de remplacer eVisitNB.

La première ministre peut-elle indiquer à la Chambre à quel moment elle a appris que son gouvernement prévoyait d'éliminer eVisitNB au profit d'une entreprise américaine?

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, depuis des années, le système de santé est en hémorragie, il saigne de toutes parts. Nous l'avons compris, et, en tant que parti — et moi, en tant que médecin —, nous avons refusé de détourner le regard. Les gens du Nouveau-Brunswick nous appuient dans nos efforts pour soutenir les travailleurs de la santé de la province, ceux qui viennent d'ici et ceux qui y travaillent.

Questions orales

Je suis très fier du budget, qui prévoit des investissements dans les contrats des infirmières et des médecins. Je lance un défi au député d'en face : Lequel des éléments élimineriez-vous? Comment continueriez-vous à alimenter l'hémorragie actuelle?

C'est eVisitNB qui a introduit les soins virtuels dans la province. Selon moi, il s'agissait d'une initiative louable, et nous continuerons de fournir des soins virtuels dans la province le 1^{er} avril et tous les jours par la suite.

Je suis très satisfait du contrat que nous avons conclu. Le tout a été annoncé il y a un an. Les entreprises ont pu soumettre...

M. Hogan (Woodstock-Hartland, PC) : Merci, Madame la présidente. Voilà toute une réponse. Chaque fois que la première ministre a été mise au courant des plans de son gouvernement visant à éliminer eVisitNB, il lui incombait de dire non. Elle a failli à son devoir. Au moment où il a été proposé de ne pas renouveler le contrat de eVisitNB, elle aurait dû, à titre de première ministre, dire : Non, ce n'est pas ainsi que le gouvernement entend procéder.

Nous avons ici une réussite conçue au Nouveau-Brunswick. L'entreprise sert bien les gens du Nouveau-Brunswick. En fait, elle a servi plus de 300 000 personnes du Nouveau-Brunswick plus de 1 million de fois. S'il y a lieu d'apporter des ajustements ou des améliorations, discutons-en dans le cadre du renouvellement du contrat. Cette entreprise constitue un exemple d'innovation du Nouveau-Brunswick qu'il convient de promouvoir à l'échelle nationale, voire de déployer à l'échelle du pays. La première ministre peut-elle expliquer à la Chambre et à la population du Nouveau-Brunswick pourquoi elle n'a pas soutenu cette entreprise d'ici?

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je me réjouis de constater qu'au moins une personne de l'autre côté de la Chambre reconnaît, comme nous, que les soins de santé sont la principale préoccupation des gens du Nouveau-Brunswick. Ils veulent pouvoir compter sur des soins de santé lorsqu'ils en ont besoin. Nous avons adopté les soins de santé virtuels parce que les gens d'en face n'ont pas su fournir des soins en personne de qualité aux gens du Nouveau-Brunswick.

Nous faisons les choses autrement. Nous sommes en mesure d'offrir des soins virtuels encore meilleurs que ceux offerts aujourd'hui. Nous investissons dans une solution de soins virtuels qui sera intégrée à nos services de télésanté. Le tout sera intégré aux investissements que nous réalisons dans les services cliniques. À compter du 1^{er} avril, les gens du Nouveau-Brunswick pourront compter sur des soins virtuels améliorés, intégrés à des soins primaires en personne fournis dans leur collectivité, aux heures qui leur conviennent et par les infirmières praticiennes et les médecins dont ils ont besoin. Le

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

gouvernement accorde la priorité aux gens du Nouveau-Brunswick et investit dans leurs soins de santé. Nous sommes fiers de procéder ainsi.

[*Original*]

Merci beaucoup.

[*Traduction*]

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.